

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2013**

L'an deux mille treize, le 27 mars à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 66 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** Bernard GALLARDO remplacé par sa suppléante Françoise MARTINEZ, Christian TOUHÉ-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI, Serge MARITAN, Bernard ROZES, Bernard BOURROUSSE, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE-NOYER, Bernard LÉBÉ, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT remplacé par son suppléant Lucien CASTELA, Christian DUFFAU, Patricia ESPÉRON, Paul CAPÉLAN, Michel MESTÉ, Guy AUBERT, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUÉ, Bernard BORDIGNON remplacé par sa suppléante Monique DARMAGNAC, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Malcolm CARROLL, Thierry COLAS, Nicolas DARCANGE, Denis DECLOCHEZ, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRÉ remplacé par son suppléant David ALBINET, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIÉMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Michel MAZZONETTO, Jacques MORLAN, Benoît OMNES, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Jean-François ROUSSE remplacé par sa suppléante Ghislaine DEYRIES, Pierrette SÉGAT, Chantal VERZENI.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Francis DUPOUY, Etienne BARRÈRE, Patrick DUBOS, Nicolas MÉLIET,

**ABSENTS :** Marie-Laure BEZIN, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Joël DUBOUCH, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Pierre MOREL, Carine SAMPIÉTRO,

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

**SECRÉTAIRE:** Nicolas DARCANGE.

**OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE FAUCHAGE DEBROUSSAILLAGE 2013-2014**

Monsieur le Président informe qu'un marché a été lancé au mois de février pour les campagnes de fauchage débroussaillage 2013 - 2014. Le marché a été découpé en 13 lots distincts.

Après analyse et classement des offres par les services techniques et administratifs, le choix des

<b>Lot n°</b>	<b>Objet</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Prix (2013-2014)</b>
<b>1</b>	N°1 Condom	BAINÉE Jean-Christophe	27757,18
<b>2</b>	N°2 Gzaupouy - Ligardes	CHARPY Victorien	7633,99
<b>3</b>	N°3 Castelnau sur l'Auvignon - Caussens	CHARPY Victorien	8433,75
<b>4</b>	N°4 Blaziert - Roquepine - St Orens Pouy Petit	CHARPY Victorien	9462,63
<b>5</b>	N°5 Saint Puy - Larroque Saint Sernin	FRAYRES Patrick	21360,1
<b>6</b>	N°6 Béraut - Maignaut Tauzia	LUCY Georges	9199,34
<b>7</b>	N°7 Beaucaire - Lagardère	CHARPY Victorien	10050,39
<b>8</b>	N°8 Cassaigne - Mouchan	ETA MAHOU Gérard	7792,58
<b>9</b>	N°9 Beaumont - Larressingle	ETA MAHOU Gérard	5829,6
<b>10</b>	N°10 Cazeneuve - Lagraulet - Lauraët	ETA MAHOU Gérard	20616,29
<b>11</b>	N°11 Fourcès - Larroque sur l'Osse	BAINÉE Jean-Christophe	13804,08
<b>12</b>	N°12 Labarrère - Montréal	TOSETTO Gérard	30686,16
<b>13</b>	N°13 Mansencôme - Valence sur Baïse	LUCY Georges	15664,84
<b>MONTANT TOTAL € HT</b>			<b>188 290,93</b>

entreprises, fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères inscrits dans la lettre de commande, s'est porté sur les entreprises suivantes :

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du choix des entreprises pour la réalisation de la mission citée en objet, pour un montant de 188 290,93 € HT ;
- **L'AUTORISER** à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**-OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité

- **PREND ACTE** du choix des entreprises pour la réalisation de la mission citée en objet, pour un montant de 188 290,93 € HT ;,
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération ;

Pour extrait conforme le 28 mars 2013.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Conseiller Régional,  
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE